



# Le Saint-Siège

---

## CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE POUR LES TRAVAILLEURS EN LA SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH

### *HOMÉLIE DU PAPE BENOÎT XVI*

*Basilique Vaticane*

*III Dimanche de Carême, 19 mars 2006*

*Chers frères et soeurs,*

Nous avons écouté ensemble une page célèbre et belle du Livre de l'Exode, celle dans laquelle l'auteur sacré raconte la remise à Israël du Décalogue de la part de Dieu. Un détail nous frappe immédiatement: l'énonciation des dix commandements est introduite par une référence significative à la libération du peuple d'Israël. Le texte dit: "Je suis Yahvé, ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude" (Ex 20, 2). Le Décalogue se veut donc une confirmation de la liberté conquise. En effet, les commandements, si on les regarde en profondeur, sont le moyen que le Seigneur nous donne pour défendre notre liberté aussi bien des conditionnements internes des passions que des abus externes de personnes malintentionnées. Les "non" des commandements sont autant de "oui" à la croissance d'une liberté authentique. Il existe une deuxième dimension du Décalogue qu'il faut également souligner: à travers la loi donnée par la main de Moïse, le Seigneur révèle qu'il souhaite passer avec Israël un pacte d'alliance. Plus qu'un ordre, la loi est par conséquent un don. Plus que commander ce que l'homme doit faire, elle veut manifester à tous le choix de Dieu: il est du côté du peuple élu; il l'a libéré de l'esclavage et il l'entoure de sa bonté miséricordieuse. Le Décalogue est le témoignage d'un amour préférentiel.

La Liturgie d'aujourd'hui nous offre un deuxième message: la Loi mosaïque a trouvé son plein accomplissement en Jésus, qui a révélé la sagesse et l'amour de Dieu à travers le mystère de la

Croix, "scandale pour les Juifs, folie pour les païens - comme nous l'a dit saint Paul dans la seconde lecture -, mais pour ceux qui sont appelés, Juifs et Grecs... puissance de Dieu et sagesse de Dieu" (1 Co 1, 23, 24). C'est précisément à ce mystère que fait référence la page évangélique qui vient d'être proclamée: Jésus chasse du temple les marchands et les changeurs. L'évangéliste fournit la clé de lecture de cet épisode significatif à travers le verset d'un Psaume: "Car le zèle de ta maison me dévore" (cf. Ps 69, 10). Jésus est bien "dévoté" par ce "zèle" pour la "maison de Dieu", utilisée dans des buts différents de ceux auxquels elle devrait être destinée. Face à la demande des responsables religieux, qui prétendent un signe de son autorité, à la stupéfaction des personnes présentes, il affirme: "Détruisez ce sanctuaire et en trois jours je le relèverai" (Jn 2, 19). Une parole mystérieuse, incompréhensible à ce moment-là, mais que Jean reformule pour ses lecteurs chrétiens, en observant que: "Lui parlait du sanctuaire de son corps" (Jn 2, 21). Ce "sanctuaire", ses adversaires allaient le détruire, mais après trois jours, il l'aurait reconstruit à travers la résurrection. La douloureuse et "scandaleuse" mort du Christ allait être couronnée par le triomphe de sa glorieuse résurrection. Alors qu'en ce temps de Carême, nous nous préparons à revivre dans le triduum pascal cet événement central de notre salut, notre regard est déjà tourné vers le Crucifié, en entrevoyant en Lui le rayonnement du Ressuscité.

Chers frères et soeurs, la Célébration eucharistique d'aujourd'hui, qui unit à la méditation des textes liturgiques du troisième dimanche de Carême, le souvenir de saint Joseph, nous offre l'opportunité de considérer, à la lumière du mystère pascal, un autre aspect important de l'existence humaine. Je veux parler de la réalité du travail, placée aujourd'hui au centre de changements rapides et complexes. La Bible, en de nombreuses pages, montre que le travail appartient à la condition originelle de l'homme. Lorsque le Créateur façonna l'homme à son image et ressemblance, il l'invita à travailler la terre (cf. Gn 2, 5-6). Ce fut à cause du péché de nos premiers ancêtres que le travail devint effort et peine (cf. Gn 3, 6-8), mais dans le projet divin, il conserve intacte toute sa valeur. Le Fils de Dieu lui-même, en se faisant en toute chose semblable à nous, se consacra pendant de nombreuses années à des activités manuelles, au point d'être connu comme le "fils du charpentier" (cf. Mt 13, 55). L'Eglise a toujours fait preuve, en particulier au cours du dernier siècle, d'attention et de sollicitude pour cette dimension de la société, ainsi qu'en témoignent les nombreuses interventions sociales du Magistère et l'action de multiples associations d'inspiration chrétienne dont certaines sont venues ici aujourd'hui représenter le monde des travailleurs dans son ensemble. Je suis heureux de vous accueillir, chers amis, et je présente à chacun de vous mon salut cordial. J'adresse une pensée particulière à Mgr Arrigo Miglio, Evêque d'Ivrea et Président de la Commission épiscopale italienne pour les Questions sociales et le Travail, la Justice et la Paix, qui s'est fait l'interprète des sentiments communs et m'a adressé de courtoises paroles de vœux pour ma fête. Je lui en suis vivement reconnaissant.

Le travail revêt une importance primordiale pour la réalisation de l'homme et pour le développement de la société, et c'est pourquoi il faut qu'il soit toujours organisé et accompli dans le plein respect de la dignité humaine et au service du bien commun. Dans le même temps, il est

indispensable que l'homme ne se laisse pas asservir par le travail, qu'il ne l'idolâtre pas, en prétendant trouver en celui-ci le sens ultime et définitif de la vie. A ce propos, l'invitation contenue dans la première Lecture est tout à fait riche de sens: "Tu te souviendras du jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage; mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu" (*Ex 20, 8-9*). Le sabbat est le jour sanctifié, c'est-à-dire consacré à Dieu, pendant lequel l'homme comprend mieux le sens de son existence comme de son activité professionnelle. L'on peut par conséquent affirmer que l'enseignement biblique sur le travail trouve son couronnement dans le commandement du repos. Le Compendium de la doctrine sociale de l'Eglise souligne justement à ce propos que: *"A l'homme, lié à la nécessité du travail, le repos ouvre la perspective d'une liberté plus complète, celle du sabbat éternel (cf. He 4, 9-10). Le repos permet aux hommes de rappeler et de revivre les oeuvres de Dieu, depuis la Création jusqu'à la Rédemption, de se reconnaître eux-mêmes comme Son oeuvre (cf. Ep 2, 10), de lui rendre grâce de leur vie et de leur subsistance, car il en est l'auteur" (n. 258).*

L'activité professionnelle doit servir au vrai bien de l'humanité, en permettant "à l'homme, considéré comme individu ou comme membre de la société, de s'épanouir selon la plénitude de sa vocation" (*Gaudium et spes*, n. 35). Pour que cela advienne, la qualification technique et professionnelle, même si elle est nécessaire, ne suffit pas; la création d'un ordre social juste et attentif au bien de tous n'est pas non plus suffisante. Il faut vivre une spiritualité qui aide les chrétiens à se sanctifier à travers le travail, en imitant saint Joseph qui, chaque jour, a dû pourvoir aux besoins de la Sainte Famille de ses propres mains et que, pour cette raison, l'Eglise indique comme Patron des travailleurs. Son témoignage montre que l'homme est le sujet et l'acteur du travail. Je voudrais lui confier les jeunes qui parviennent avec difficulté à s'insérer dans le monde du travail, les chômeurs et ceux qui souffrent des problèmes dus à l'importante crise de l'emploi. Qu'avec Marie, son Epouse, saint Joseph veille sur tous les travailleurs et obtienne pour les familles et pour toute l'humanité, sérénité et paix. Qu'en tournant le regard vers ce grand saint, les chrétiens apprennent à témoigner dans tous les milieux professionnels de l'amour du Christ, source de solidarité véritable et de paix stable. Amen!